

220C3693
FR0013227113-FS1033

17 septembre 2020

Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)

SOITEC
(Euronext Paris)

Par courriers reçus le 17 septembre 2020, la Caisse des dépôts et consignations (CDC) (56 rue de Lille, 75356 Paris) a déclaré, à titre de régularisation, avoir franchi indirectement en baisse, le 27 août 2020, par suite de l'augmentation du nombre total de droits de vote de la société SOITEC, le seuil de 20% des droits de vote de la société SOITEC et détenir indirectement, à cette date et à ce jour, par l'intermédiaire de CDC Croissance et de Bpifrance Participations SA¹, 3 937 490 actions SOITEC représentant 7 573 497 droits de vote, soit 11,83% du capital et 18,44% des droits de vote de cette société², répartis comme suit :

	Actions	% capital	Droits de vote	% droits de vote
CDC (en direct)	0	0	0	0
CDC Croissance	301 483	0,91	301 483	0,73
Bpifrance Participations SA ¹	3 636 007	10,93	7 272 014	17,71
Total CDC	3 937 490	11,83	7 573 497	18,44

¹ Contrôlée par Bpifrance SA laquelle est contrôlée conjointement à hauteur de 50% par la Caisse des dépôts et consignations et de 50% par l'EPIC Bpifrance.

² Sur la base d'un capital composé de 33 278 901 actions représentant 41 066 409 droits de vote, en application du 2^{ème} alinéa de l'article 223-11 du règlement général.